

ONEE

# Le détail du plan de sauvetage

● Après plusieurs rounds de négociations, tous les protagonistes ont accordé leurs violons pour signer le contrat-programme entre l'État et l'Office national de l'électricité et de l'eau (ONEE). Pas de recette magique finalement : le fuel reste subventionné et une hausse des tarifs est prévue à partir du 1<sup>er</sup> août. Au final, l'État, l'Office et les consommateurs mettront la main à la poche pour sauver les meubles.

Après moult tractations, le contrat-programme entre l'État et l'ONEE vient d'être signé hier lundi. «L'objectif principal de ce contrat-programme est le rétablissement de la viabilité et de la solidité financière de l'ONEE en vue de lui permettre de poursuivre son programme de développement et d'investissements stratégiques», indique-t-on auprès de la primature à l'issue de la réunion. En proie à une grave crise financière, l'Office dirigé par Ali Fassi-Fihri a eu donc enfin sa bouée de sauvetage. Plusieurs intervenants mettront ainsi la main à la poche pour sauver l'Office de la déconfiture. C'est ainsi que le montant total de l'effort de redressement s'élèvera, entre 2014 et 2017, à environ 45 MMDH. Ce montant sera assuré à hauteur d'environ 70% par un effort financier de l'État et des économies de gestion et d'exploitation dégagées par l'ONEE. Le reste sera assuré par des ajustements tarifaires répartis à partir du 1<sup>er</sup> août 2014 sur la durée du contrat-programme pour assurer l'adéquation nécessaire entre le prix de revient et le prix de vente de ces produits. Ceci «sachant que l'électricité est vendue aujourd'hui à perte par l'ONEE, dans une proportion alarmante en 2012 atteignant 30,2 centimes de dirham par kilowatt, soit 28% du coût de revient de l'électricité».



## L'État, une enveloppe de 22 MMDH

Pour l'État, le contrat-programme se traduira ainsi par un engagement financier global de l'ordre de 22 MMDH pour la période 2014-2017. Un montant colossal qui se compose comme

**L'engagement financier de l'État s'élève à 22 MMDH d'ici 2017.**

suit : 2 MMDH de dotations en capital pour la recapitalisation de l'Office, affectés, en priorité, au règlement des dettes des

fournisseurs et notamment des petites et moyennes entreprises : 13,947 MMDH dans le cadre de l'appui financier direct à l'ONEE pour atténuer les coûts de production de l'Office au titre du fuel pour la période limitée de 2014-2017, 600 MDH au titre du

maintien de l'appui de l'État pour la contribution au financement des projets de généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural, 2,383 MMDH au titre du maintien de l'appui de l'État pour le financement des projets d'assainissement liquide dans le cadre du programme national d'assainissement liquide, 3 MMDH au

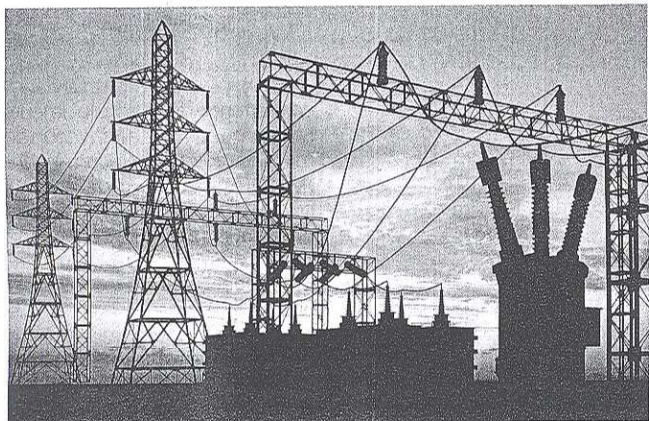
titre du remboursement par l'État du crédit de TVA. De même, l'État s'engage à soutenir l'ONEE pour le recouvrement de 3,5 MMDH des arriérés cumulés par les régies, les communes et les administrations au titre des consommations et des contributions aux programmes d'électrification et d'alimentation en eau potable.

## L'ONEE, une économie de 8,2 MMDH

Pour l'ONEE, le contrat-programme se traduira par des économies dégagées par l'office pour un montant de l'ordre de 8,2 MMDH sur la période 2014-2017. Une prouesse qui devrait être réalisée au titre des efforts d'amélioration de ses performances et de rationalisation de ses charges par l'optimisation de la production, de la distribution et de l'amélioration du rendement des réseaux, la rationalisation des charges de gestion, la cession et la valorisation à travers la concurrence du patrimoine non lié directement aux activités de l'office. De même et en vue d'assurer une maîtrise de la demande en électricité, l'office poursuivra à partir de 2014 le programme (INARA) pour le remplacement progressif de 10 millions de lampes à incandescence par des lampes à basse consommation chez les clients résidentiels et administratifs.

## Situation critique

Le contrat-programme tombe à point nommé. L'ONEE a en effet besoin d'une sérieuse réanimation. Ainsi, à fin 2013, la situation financière critique de l'ONEE s'est traduite par un résultat net déficitaire de 2,7 MMDH, qui atteindra en l'absence de toute réforme, 7 MMDH en 2017, des capitaux propres négatifs de 4,3 MMDH, qui atteindront, en l'absence de toute réforme, 28 MMDH en 2017, une dette de 51,8 MMDH en plus d'un engagement au titre de la caisse interne de retraite de 17,95 MMDH, une trésorerie nette négative de 7,5 MMDH qui atteindra, en l'absence de toute réforme, 38 MMDH en 2017, des retards de paiement de 2,3 MMDH vis-à-vis de 1.422 entreprises nationales et 181 entreprises étrangères. Cette situation constitue une menace importante pour la satisfaction de la demande nationale en ces produits vitaux sur le plan socio-économique et des risques pour un tissu d'entreprises actives dans ce domaine en tant que fournisseurs de l'ONEE et ceci au regard des montants et des délais de paiements importants mettant en péril ledit tissu.



### Les usagers, un surplus de 14 MMDH !

Du côté des abonnés, l'effort d'ajustement tarifaire permettra un effort progressif et réparti à partir du 1er août 2014 sur la période 2014-2017 de 13,95 MMDH. Une explosion de la facture «sans aucun impact sur la tranche sociale des ménages dont la consommation mensuelle d'électricité est inférieure à 100 KWh par mois, au profit de 4,1 millions d'abonnés et sans aucun impact sur la tranche sociale des mé-

**L'État s'engage aussi à aider l'office à recouvrer ses arriérés.**

nages dont la consommation mensuelle d'eau ne dépasse pas 6m<sup>3</sup> par mois, au profit de 2,2 millions d'abonnés», précise la primature. Par ailleurs, le gouvernement s'engage à mettre en œuvre la facturation individuelle pour les ménages desservis par un compteur commun, pour les faire bénéficier des avantages de ladite tranche sociale. Par ailleurs et pour assurer la réalisation des objectifs fixés dans le cadre du contrat-programme, l'effort d'investissement de l'office sera poursuivi durant la période 2014-2017 pour un montant global de 49,9 MMDH hors TVA, dont 30 MMDH pour le secteur de l'électricité et 19,9 MMDH pour les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement liquide.

### Objectifs

La réalisation des clauses du contrat-programme sur la période allant de 2014 à 2017 permettra ainsi d'atteindre plusieurs objectifs. En premier lieu, la sécurisation de l'approvisionnement de notre pays en énergie électrique et en eau, en poursuivant l'effort d'investissement nécessaire en moyens de production et en infrastructures de réseaux. L'autre objectif visé est l'achèvement de l'accès généralisé aux services de l'électricité portant le taux d'électrification rurale de 98,5% à fin 2013 à 99,7% à fin 2017. Cela sera réalisé à travers le parachèvement du PERG, avec l'électrification de 109.500 foyers dans 3.850 villages, en plus de l'électrification

de 4.500 écoles, 210 dispensaires et 1.800 mosquées. D'un autre côté, il s'agit de la généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural, en portant le taux d'accès de 94% en 2013 à 96,5% en 2017, bénéficiant à une population additionnelle d'environ 330.000 habitants et la prise en charge de la gestion du service de distribution d'eau potable dans 80 centres, au profit d'une population de plus de 600.000 habitants. Enfin, à travers le contrat-programme, l'ONEE prendra en charge la gestion du service d'assainissement liquide dans 47 villes et centres, au profit d'une population additionnelle de plus de 1,2 million d'habitants. ●

PAR **TARIK HARI**  
t.hari@leseco.ma

Q/R



**Abdelkader Amara**

Ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement

## «Le redressement s'intègre dans la stratégie énergétique nationale»

### Les ÉCO : Comment se déclinera le plan de sauvetage de l'ONEE ?

**Abdelkader Amara :** Au vu des indicateurs financiers de l'ONEE, qui se sont dégradés au fil des années pour absence de décisions politiques courageuses, le gouvernement a décidé de redresser la situation financière de l'office via un contrat-programme signé par les départements ministériels concernés, sous la supervision du chef de gouvernement. L'effort nécessitera environ 45 MMDH, supportés à plus de 70% par l'État. Le reste sera supporté par une nouvelle tarification de l'eau et de l'électricité qui ne touchera pas les tranches sociales les moins aisées, soit environ 5,3 millions de ménages en électricité et plus de la moitié des ménages en eau. L'ONEE, quant à lui, se doit de faire un effort important en matière de gouvernance pour dégager plus de 8 MMDH sur les quatre années, durée du contrat-programme.

### Comment le redressement de l'ONEE peut-il propulser la stratégie énergétique du royaume ?

Le redressement est inévitable si l'on veut sauver cette institution stratégique pour le pays. Il en va de la capacité de notre pays de répondre aux besoins en électricité et en eau qui vont crescendo, surtout avec le PERG qui

atteint 98,5% et le PAGER qui atteint 94%. Sur les quatre années (2014-2017), le volume d'investissement de l'ONEE devra atteindre 50 MMDH, dont 30 MMDH uniquement pour la branche électricité. Le redressement s'intègre parfaitement dans la stratégie énergétique nationale conduite par le département de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, dont l'objectif est d'arriver à un mix énergétique réaliste et optimisé, et bien sûr soucieux de l'environnement.

### La hausse des tarifs de l'électricité ne risque-t-elle pas d'impacter la production et la consommation de l'énergie électrique ?

Il n'y aura pas d'impact sur la consommation d'électricité. Nous serons sur une croissance moyenne de la demande qui est de 5,3% sur la période 2014-2017. En revanche, parmi les effets que nous cherchons en agissant sur les tarifs, au-delà bien sûr du fait de réduire le gap entre le coût de revient et le prix de vente, figure l'efficacité énergétique, c'est-à-dire une consommation intelligente qui devra changer les comportements des consommateurs qui devront se familiariser avec les notions de tranches, de tarification sélective, de période de pointe, de lampe de basse consommation, etc. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR **T.H**